



## **REDEVANCES AURIFÈRES OSISKO LTÉE**

.....  
*États financiers consolidés  
intermédiaires résumés non audités*

*Pour les trois et neuf mois terminés  
le 30 septembre 2014*

# Redevances aurifères Osisko Ltée

## Bilans consolidés

### (non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens)

	Notes	30 septembre 2014	31 décembre 2013
		\$	\$
<b>Actif</b>			
<b>Actif courant</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		156 757	161 405
Trésorerie affectée		-	560
Comptes débiteurs		404	24 552
Stocks	5	2	79 247
Charges payées d'avance et autres actifs		267	24 260
		157 430	290 024
<b>Actif non courant</b>			
Trésorerie affectée		-	48 490
Participation dans des entreprises associées		14 196	3 557
Autres placements		6 049	8 998
Immobilisations corporelles		2 508	1 870 932
Impôts sur le résultat différés		12 734	-
		192 917	2 222 001
<b>Passif</b>			
<b>Passif courant</b>			
Comptes créditeurs et frais courus		1 290	78 967
Tranche courante de la dette à long terme		-	71 794
Provisions et autres passifs	6	58	6 913
		1 348	157 674
<b>Passif non courant</b>			
Dette à long terme		-	245 157
Provisions et autres passifs	6	62	18 499
Impôts sur le résultat et impôts miniers différés		311	69 603
		1 721	490 933
<b>Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Redevances aurifères Osisko</b>			
Capital-actions		1	2 060 810
Bons de souscription		-	20 575
Surplus d'apport		126	75 626
Composante capitaux propres des débentures convertibles		-	8 005
Cumul des autres éléments du résultat global		56	16
Bénéfice (déficit) non réparti		191 013	(433 964)
		191 196	1 731 068
		192 917	2 222 001

# Redevances aurifères Osisko Ltée

## États consolidés des résultats

Pour les trois et neuf mois terminés les 30 septembre 2014 et 2013

(non audités)

(Les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

Notes	Trois mois terminés le 30 septembre		Neuf mois terminés le 30 septembre	
	2014	2013	2014	2013
	\$	(note 4) \$	\$	(note 4) \$
<b>Produits</b>	9 571	-	9 571	-
<b>Charges</b>				
Frais de transport et d'affinage	(34)	-	(34)	-
Générales et administratives	(1 508)	(220)	(2 156)	(711)
Développement des affaires	(607)	-	(633)	-
Exploration et évaluation	(1 526)	(1 369)	(5 260)	(5 784)
Radiation d'immobilisations corporelles	-	(953)	(2 831)	(7 172)
<b>Bénéfice (perte) d'exploitation</b>	5 896	(2 542)	(1 343)	(13 667)
Produits d'intérêt	479	275	1 555	933
Gain (perte) de change	182	(5)	185	14
Quote-part de la perte d'entreprises associées	(486)	(52)	(582)	(796)
Autres gains (pertes)	1 837	(1 533)	2 117	(6 634)
<b>Bénéfice (perte) avant les impôts sur le résultat</b>	7 908	(3 857)	1 932	(20 150)
Charge d'impôts sur le résultat	(2 075)	(20)	(1 845)	(66)
<b>Bénéfice net (perte nette) des activités poursuivies</b>	5 833	(3 877)	87	(20 216)
Bénéfice net (perte nette) des activités abandonnées	4	-	13 632	(445 375)
<b>Bénéfice net (perte nette)</b>	5 833	9 755	1 675 350	(465 591)
<b>Bénéfice net (perte nette) par action des activités poursuivies</b>				
De base et dilué (e)	7	0,12	(0,09)	0,00
<b>Bénéfice net (perte nette) par action</b>				
De base et dilué (e)	7	0,12	0,22	36,76
<b>Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)</b>				
De base et dilué	47 900	43 719	45 581	43 680

Le bénéfice net (la perte nette) est exclusivement attribuable aux actionnaires de Redevances aurifères Osisko Ltée.

# Redevances aurifères Osisko Ltée

États consolidés du résultat global

Pour les trois et neuf mois terminés les 30 septembre 2014 et 2013

(non audités)

(Les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens)

	Trois mois terminés le 30 septembre		Neuf mois terminés le 30 septembre	
	2014	2013 (note 4)	2014	2013 (note 4)
	\$	\$	\$	\$
<b>Bénéfice net (perte nette)</b>	5 833	9 755	1 675 350	(465 591)
<b>Autres éléments du résultat global :</b>				
Variations de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente				
Gain latent (perte latente) net des impôts sur le résultat	57	1 231	2 602	(5 196)
Dépréciation des actifs financiers disponibles à la vente				
Reclassement à l'état des résultats	335	1 348	335	4 632
Disposition d'actifs financiers disponibles à la vente				
Reclassement à l'état des résultats du gain réalisé	(2 769)	-	(2 769)	(422)
Quote-part de la perte globale d'entreprises associées	(128)	-	(128)	-
<b>Autres éléments du résultat global, net des impôts sur le résultat</b>	<b>(2 505)</b>	<b>2 579</b>	<b>40</b>	<b>(986)</b>
<b>Résultat global</b>	<b>3 328</b>	<b>12 334</b>	<b>1 675 390</b>	<b>(466 577)</b>

Les autres éléments du résultat global se composent uniquement d'éléments qui seront ultérieurement reclassés au résultat net.

Le résultat global est exclusivement attribuable aux actionnaires de Redevances aurifères Osisko Ltée.

# Redevances aurifères Osisko Ltée

## États consolidés des flux de trésorerie

Pour les trois et neuf mois terminés les 30 septembre 2014 et 2013

(non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens)

Notes	Trois mois terminés le 30 septembre		Neuf mois terminés le 30 septembre	
	2014	2013	2014	2013
	\$	(note 4) \$	\$	(note 4) \$
<b>Activités d'exploitation</b>				
Bénéfice net (perte nette) des activités poursuivies	5 833	(3 877)	87	(20 216)
Ajustements pour :				
Produits d'intérêts	(479)	(275)	(1 555)	(933)
Rémunération fondée sur des actions	126	-	126	-
Radiation d'immobilisations corporelles	-	953	2 831	7 172
Quote-part de la perte d'entreprises associées	486	52	582	796
Perte nette (gain net) sur les actifs financiers disponibles à la vente	(3 422)	161	(2 996)	1 012
Perte nette (gain net) sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	(27)	24	(61)	1 129
Dépréciation d'entreprises associées et d'autres actifs financiers	1 612	1 348	1 612	4 632
Provisions et autres passifs	120	-	120	-
Charge d'impôts sur le résultat différés	2 075	20	1 845	66
Autre gain hors caisse	(179)	-	(851)	-
	6 145	(1 594)	1 740	(6 342)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	8 (459)	(163)	763	248
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation poursuivies	5 686	(1 757)	2 503	(6 094)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation abandonnées	-	72 422	116 066	195 184
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	5 686	70 665	118 569	189 090
<b>Activités d'investissement</b>				
Acquisition de placements	(5 899)	-	(6 899)	-
Produit de la cession de placements	-	-	50	1 045
Immobilisations corporelles	(204)	(813)	(1 035)	(4 097)
Droits de redevances	(150)	-	(150)	-
Intérêts reçus	402	275	1 405	933
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement poursuivies	(5 851)	(538)	(6 629)	(2 119)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement abandonnées	-	(48 825)	(77 735)	(115 769)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement	(5 851)	(49 363)	(84 364)	(117 888)
<b>Activités de financement</b>				
Émission d'actions ordinaires, net des frais d'émission	-	1 713	158 267	3 096
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement poursuivies	-	1 713	158 267	3 096
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement abandonnées	-	(16 731)	(197 301)	(45 757)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	-	(15 018)	(39 034)	(42 661)
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	181	-	181	-
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	16	6 284	(4 648)	28 541
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période</b>	156 741	115 486	161 405	93 229
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période</b>	8 156 757	121 770	156 757	121 770

## Redevances aurifères Osisko Ltée

États consolidés des variations des capitaux propres  
Pour les neuf mois terminés les 30 septembre 2014 et 2013  
(non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens)

### Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Redevances aurifères Osisko Ltée

Notes	Nombre d'actions ordinaires en circulation (note 2)	Composante						Bénéfice (déficit) non réparti	Total des capitaux propres
		Capital-actions	Bons de souscription	Surplus d'apport	capitaux propres des débetures convertibles	Cumul des autres éléments du résultat global <sup>(i)</sup>			
		\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2014</b>	43 922 470	2 060 810	20 575	75 626	8 005	16	(433 964)	1 731 068	
Bénéfice net pour la période	-	-	-	-	-	-	1 675 350	1 675 350	
Autres éléments du résultat global, net des impôts	-	-	-	-	-	40	-	40	
Résultat global de la période	-	-	-	-	-	40	1 675 350	1 675 390	
Options d'achat d'actions :									
Rémunération fondée sur des actions	4	-	-	7 385	-	-	-	7 385	
Juste valeur des options levées	4	-	26 564	(26 564)	-	-	-	-	
Produit de la levée d'options	4	1 241 515	78 575	-	-	-	-	78 575	
Régime d'achat d'actions à l'intention des employés		41 915	2 509	-	-	-	-	2 509	
Paiements de propriétés	4	167 025	14 448	-	-	-	-	14 448	
Bons de souscription :									
Juste valeur des bons de souscription levés	4	-	20 575	(20 575)	-	-	-	-	
Produit de la levée de bons de souscription	4	1 250 000	78 125	-	-	-	-	78 125	
Conversion de dette	4	77 532	4 629	-	-	-	-	4 629	
Distribution réputée aux actionnaires et prise en charge des débetures convertibles et des instruments non levés	4	1 200 000	(2 286 234)	(56 321)	(8 005)	-	(1 050 373)	(3 400 933)	
<b>Solde au 30 septembre 2014</b>	<b>47 900 457</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>126</b>	<b>-</b>	<b>56</b>	<b>191 013</b>	<b>191 196</b>	
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2013</b>	43 639 466	2 048 843	19 311	65 868	8 005	(1 148)	21 139	2 162 018	
Perte nette pour la période	-	-	-	-	-	-	(465 591)	(465 591)	
Autres éléments du résultat global, net des impôts	-	-	-	-	-	(986)	-	(986)	
Résultat global de la période	-	-	-	-	-	(986)	(465 591)	(466 577)	
Options d'achat d'actions :									
Rémunération fondée sur des actions	-	-	-	7 282	-	-	-	7 282	
Juste valeur des options levées	-	746	-	(746)	-	-	-	-	
Produit de la levée d'options	58 433	1 364	-	-	-	-	-	1 364	
Régime d'achat d'actions à l'intention des employés	57 686	2 842	-	-	-	-	-	2 842	
Paiements de propriétés	600	35	-	-	-	-	-	35	
Frais d'émission d'actions	-	(45)	-	-	-	-	-	(45)	
<b>Solde au 30 septembre 2013</b>	<b>43 756 185</b>	<b>2 053 785</b>	<b>19 311</b>	<b>72 404</b>	<b>8 005</b>	<b>(2 134)</b>	<b>(444 452)</b>	<b>1 706 919</b>	

(i) Le cumul des autres éléments du résultat global se rapporte uniquement aux placements disponibles à la vente.

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

# Redevances aurifères Osisko Ltée

## Notes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

### Pour les neuf mois terminés les 30 septembre 2014 et 2013

#### (non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

#### 1. Nature des activités

Redevances aurifères Osisko et ses filiales (collectivement « Osisko » ou la « Société ») sont engagées dans l'acquisition et la gestion de redevances de métaux précieux et d'intérêts similaires au Canada et dans le monde. La Société a été formée à la suite de l'entente intervenue entre Corporation Minière Osisko, Yamana Gold Inc et Mines Agnico Eagle Ltée, décrite plus en détail à la note 4. Osisko est une société ouverte dont les titres se transigent à la Bourse de Toronto, qui a été constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* du Québec et dont le siège social est au Québec. L'adresse de son siège social est le 1100 avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 300, Montréal, Québec.

La Société détient une redevance de 5 % du rendement net de fonderie (*Net Smelter Return* ou « NSR ») sur la mine Canadian Malartic dans la ceinture aurifère de l'Abitibi, tout juste au sud de la ville de Malartic dans la province de Québec, ainsi qu'une redevance de 2 % NSR sur d'autres propriétés d'exploration, principalement les propriétés de Kirkland Lake et Hammond Reef.

#### 2. Base d'établissement

Aux fins de la présentation des données financières, la Société est considérée comme une continuation de Corporation Minière Osisko. À la suite de la transaction décrite plus en détail à la note 4, pour chaque action ordinaire de Corporation Minière Osisko en leur possession, les actionnaires ont reçu un dixième d'une action ordinaire de la Société, et cette opération a été traitée comme un regroupement d'actions qui a été appliqué de façon rétrospective à toutes les données relatives aux actions.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (*International Financial Reporting Standards* ou les « IFRS ») telles qu'elles sont publiées par l'*International Accounting Standards Board* (« IASB ») et qui sont applicables pour l'établissement des états financiers intermédiaires, notamment la norme IAS (*International Accounting Standard*) 34, *Information financière intermédiaire*. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés devraient être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels de Corporation Minière Osisko pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013, lesquels ont été préparés conformément aux IFRS telles qu'elles sont publiées par l'IASB. Les conventions comptables, les méthodes de calcul et de présentation appliquées dans les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés sont conformes aux conventions et aux méthodes utilisées pour l'exercice financier précédent, exception faite des changements de conventions comptables présentés à la note 3. Le conseil d'administration a approuvé les états financiers consolidés intermédiaires résumés le 5 novembre 2014.

#### 3. Changements de conventions comptables

##### Nouvelle norme comptable émise et en vigueur :

La Société a adopté la nouvelle norme ci-dessous, en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2014. Cette modification a été apportée conformément à la disposition transitoire applicable.

En mai 2013, l'IASB a émis l'interprétation IFRIC (*International Financial Reporting Interpretations Committee*) 21, *Droits ou taxes*. IFRIC 21 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014 et doit être appliquée de façon rétrospective. IFRIC 21 fournit des directives sur le traitement comptable des droits ou des taxes conformément à IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*. L'interprétation définit les droits ou les taxes comme un déboursé provenant d'une entité imposé par un gouvernement conformément au cadre législatif et confirme qu'une entité doit comptabiliser un passif pour des droits ou des taxes uniquement lorsque l'événement générateur de droits ou de taxes spécifié dans le cadre législatif se produit. L'adoption d'IFRIC 21 n'a pas eu d'incidence sur la Société.

# Redevances aurifères Osisko Ltée

Notes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les neuf mois terminés les 30 septembre 2014 et 2013

(non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

## 3. Changements de conventions comptables (suite)

### Norme comptable émise mais pas encore en vigueur :

En mai 2014, l'IASB a publié la norme IFRS 15, *Produits provenant de contrats avec les clients*. IFRS 15 remplace toutes les normes antérieures de comptabilisation des produits, y compris IAS 18, *Produits*, et les interprétations s'y rapportant, comme IFRIC 13, *Programmes de fidélisation de la clientèle*. La norme précise les exigences pour la comptabilisation des produits. En particulier, la nouvelle norme introduit un cadre global dont le principe directeur veut que l'entité comptabilise les produits d'une façon qui dépeint le transfert de biens et services promis en un montant qui reflète la contrepartie à laquelle l'entité est en droit de s'attendre en échange pour ces biens et services. La norme introduit des orientations plus prescriptives que celles énoncées dans les normes antérieures et pourrait donner lieu à des changements quant au moment où certains types de produits sont comptabilisés. La nouvelle norme aura également pour effet qu'une plus grande quantité d'information sera présentée à propos des produits, de telle sorte qu'une entité fournirait des informations détaillées quant à la nature, au montant, au moment et à l'incertitude des produits et des flux de trésorerie découlant des contrats de l'entité avec ses clients. La nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, bien que l'adoption anticipée soit permise. La direction évalue présentement l'impact que cette nouvelle norme aura sur ses états financiers consolidés.

## 4. Activités abandonnées

Le 16 avril 2014, la société antérieure, Corporation Minière Osisko, a annoncé la conclusion d'une entente (« l'entente ») avec Yamana Gold Inc. (« Yamana ») et Mines Agnico Eagle Limitée (« Agnico Eagle »), en vertu de laquelle Yamana et Agnico Eagle ont acquis, de façon conjointe le 16 juin 2014, 100 % des actions ordinaires émises et en circulation de Corporation Minière Osisko à cette date.

En vertu de l'entente, Yamana et Agnico Eagle ont formé une entité d'acquisition conjointe du nom de Canadian Malartic Corporation (chaque société en détenant 50 %) qui a acquis, par le biais d'un plan d'arrangement statutaire, toutes les actions ordinaires en circulation de Corporation Minière Osisko.

En vertu de l'arrangement, les actionnaires de Corporation Minière Osisko ont reçu, le 16 juin 2014, en contrepartie de chacune de leurs actions ordinaires existantes : (i) 2,09 \$ en espèces, (ii) 0,26471 action ordinaire de Yamana, (iii) 0,07264 action ordinaire d'Agnico Eagle, et (iv) une action ordinaire de la Société (qui a immédiatement été consolidée sur une base 10 pour 1), pour une valeur globale de 8,69 \$ pour chaque action ordinaire en circulation de Corporation Minière Osisko en fonction du prix de clôture des actions ordinaires de Yamana, d'Agnico Eagle et de la Société à la Bourse de Toronto le 13 juin 2014, soit le dernier jour de séance pour ces actions précédant la date d'effet de l'entente. En particulier, la valeur attribuable aux actions ordinaires de Yamana et aux actions ordinaires d'Agnico Eagle était de 2,38 \$ et de 2,63 \$ par action ordinaire de Corporation Minière Osisko respectivement, pour une valeur combinée de 5,01 \$, et la valeur de l'action ordinaire de la Société était de 1,59 \$ par action ordinaire de Corporation Minière Osisko. Conformément aux dispositions de l'arrangement, les actions de la Société ont été distribuées aux actionnaires de Corporation Minière Osisko dans le cadre de la contrepartie, à l'exception de 1,2 million d'actions ordinaires de la Société qui ont été retenues en fidéicommiss par Corporation Minière Osisko afin de satisfaire la conversion éventuelle des débentures convertibles de Corporation Minière Osisko d'une valeur nominale de 75 millions de dollars.

Les éléments suivants ont été transférés par Corporation Minière Osisko à la Société :

- (i) Une redevance de 5 % NSR sur la mine Canadian Malartic
- (ii) Une redevance de 2 % NSR sur les propriétés d'exploration canadiennes de Corporation Minière Osisko, incluant Upper Beaver, Kirkland Lake et Hammond Reef
- (iii) 157,0 millions de dollars en espèces
- (iv) Tous les actifs et les passifs du camp de Guerrero au Mexique, et
- (v) Les placements en titres de capitaux propres négociés en bourse dans des entreprises associées et autres sociétés.

Aux fins des présents états financiers, les actifs nets transférés à la Société tel qu'indiqué ci-dessus sont considérés comme ayant été conservés par la Société et tous les autres actifs et passifs de Corporation Minière Osisko, qui représentent ses activités d'exploitation minière, d'exploration et d'évaluation au Canada, sont considérés comme ayant été distribués aux actionnaires de la Société. Ainsi, conformément aux dispositions de la norme IFRIC 17, *Distributions d'actifs non monétaires aux propriétaires*, les actifs nets suivants sont considérés comme ayant été cédés pour un produit équivalent à leur juste valeur estimative :



## Redevances aurifères Osisko Ltée

Notes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les neuf mois terminés les 30 septembre 2014 et 2013

(non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

### 4. Activités abandonnées (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie	128 502
Stocks	84 427
Autres actifs courants	48 145
Immobilisations corporelles <sup>(i)</sup>	1 888 040
Trésorerie affectée – non courante	48 490
Comptes créditeurs et frais courus	(98 202)
Provisions et autres passifs	(22 944)
Dette à long terme (incluant la tranche courante) <sup>(ii)</sup>	(296 022)
Impôts sur le résultat et impôts miniers différés <sup>(iii)</sup>	(166 118)
	<hr/>
Actifs nets considérés comme ayant été cédés	1 614 318
Produit net estimatif à la cession réputée <sup>(iv)</sup>	3 358 433
	<hr/>
Gain net à la cession réputée	1 744 115

- (i) Après la cession réputée des actifs, les immobilisations corporelles conservées par la Société se composent uniquement des propriétés minières dans le district de Guerrero au Mexique et des dépenses d'exploration et d'évaluation capitalisées associées pour un montant de 2,1 millions de dollars.
- (ii) Inclut les débetures convertibles de 75,0 millions de dollars émises à Ressources Québec, une filiale d'Investissement Québec, et à la Caisse de dépôt et placement du Québec, qui n'ont pas été converties avant la clôture de l'entente et à l'égard desquelles 1,2 million d'actions ordinaires de la Société ont été retenues en fidéicomis par Corporation Minière Osisko afin de satisfaire leur conversion éventuelle.
- (iii) Représente le montant global du passif historique d'impôts sur le résultat et d'impôts miniers différés de Corporation Minière Osisko pris en charge par Agnico Eagle et Yamana, déduction faite des actifs nets d'impôts sur le résultat différés représentés par l'excédent des montants déductibles d'impôts qui ont été transférés à la Société dans le cadre de l'entente sur la valeur comptable nette de ses actifs nets.
- (iv) Valeur estimative basée sur la juste valeur de la contrepartie reçue sous la forme d'espèces et d'actions ordinaires de Yamana et d'Agnico Eagle versée aux actionnaires de Corporation Minière Osisko dans le cadre de l'entente, déduction faite des frais de transaction de 42,5 millions de dollars.

# Redevances aurifères Osisko Ltée

## Notes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés Pour les neuf mois terminés les 30 septembre 2014 et 2013 (non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

### 4. Activités abandonnées (suite)

Les résultats des activités d'exploitation minière, d'exploration et d'évaluation de Corporation Minière Osisko au Canada, qui sont considérées comme ayant été cédées, ont été reclassés dans les activités abandonnées tel que décrit ci-dessous :

	Trois mois terminés le 30 septembre		Neuf mois terminés le 30 septembre	
	2014	2013	2014	2013
	\$	\$	\$	\$
Résultats des activités abandonnées :				
Gain net à la cession réputée	-	-	1 744 115	-
Résultats des activités abandonnées :				
Produits	-	171 298	347 663	489 874
Charges	-	(151 086)	(333 536)	(947 349)
Bénéfice net (perte nette) avant les impôts sur le résultat et les impôts miniers	-	20 212	14 127	(457 975)
Recouvrement (charge) d'impôts sur le résultat et d'impôts miniers	-	(6 580)	(82 979)	12 100
Bénéfice net (perte nette)	-	13 632	(68 852)	(445 375)
Bénéfice net (perte nette) des activités abandonnées	-	13 632	1 675 263	(445 375)
Bénéfice net (perte nette) par action des activités abandonnées	-	0,31	36,75	(10,20)

Puisque la Société présente une perte nette des activités poursuivies pour 2013, toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives sont considérées comme étant antidilutives, de telle sorte que le résultat dilué par action des activités abandonnées est équivalent au résultat de base par action des activités abandonnées. Pour 2014, les options d'achat d'actions n'ont aucun effet dilutif.

### 5. Stocks

Les stocks représentent 474 onces d'or découlant du paiement en nature de la redevance de 5 % NSR comptabilisé au coût. La valeur marchande des onces s'élève à 0,6 million de dollars US en fonction du prix fixé à la clôture (PM) à Londres en fin de journée le 30 septembre 2014, qui était de 1 217 \$US/oz.

### 6. Rémunération fondée sur des actions

#### Options d'achat d'actions

La Société offre un régime d'options d'achat d'actions (le « régime d'options ») à l'intention de ses administrateurs, dirigeants, cadres, employés et consultants. Les options peuvent être octroyées à un prix de levée déterminé par le conseil d'administration mais qui ne sera pas inférieur au prix de clôture des actions ordinaires de la Société sur le TSX le jour précédant l'octroi. Aucune option ne peut être attribuée à un participant si, au moment de l'attribution, celle-ci vise plus de 5 % des actions émises et en circulation de la Société. Le nombre d'actions ordinaires émises à des initiés de la Société à l'intérieur d'une période d'un an et pouvant être émises à des initiés de la Société à tout moment en vertu du régime d'options ou combiné à toute autre forme de rémunération fondée sur des actions ne peut dépasser 8 % du nombre d'actions ordinaires émises et en circulation. La durée et la période d'acquisition des droits sont déterminées par le conseil d'administration, toutefois la date d'échéance ne peut être de plus de 10 ans après la date d'octroi.

Au troisième trimestre de 2014, 893 400 options d'achat d'actions ont été octroyées à des membres de la haute direction et à d'autres employés de la Société. Les options, au moment de l'octroi, sont comptabilisées à leur juste valeur, laquelle est déterminée au moyen du modèle d'évaluation du prix des options de Black-Scholes en fonction de la période d'acquisition des droits, soit un tiers chacun après les premier, deuxième et troisième anniversaires de la date d'octroi, et en s'appuyant sur quelques hypothèses dont une volatilité prévue de 35 %, une durée de vie prévue de 48 mois et un prix de l'action de 14,90 \$, de telle sorte que la juste valeur des options octroyées est évaluée à 4,02 \$.

# Redevances aurifères Osisko Ltée

Notes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les neuf mois terminés les 30 septembre 2014 et 2013

(non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

## 6. Rémunération fondée sur des actions (*suite*)

### Unités d'actions différées et unités d'actions avec restrictions

En vertu du régime d'unités d'actions différées et du régime d'unités d'actions avec restrictions de la Société, des unités d'actions différées (« UAD ») et des unités d'actions avec restrictions (« UAR ») peuvent être émises aux administrateurs, dirigeants et employés dans le cadre de leur programme de rémunération à long terme, leur donnant le droit de toucher un paiement en espèces. La valeur du paiement en espèces serait déterminée en multipliant le nombre d'UAD et d'UAR dont les droits sont acquis à la date du paiement par le prix de clôture des actions de la Société le jour précédant la date du paiement. La valeur qui doit être comptabilisée à chaque date de présentation de l'information financière est déterminée en fonction du prix de clôture des actions de la Société et est basée sur les modalités applicables pour les composantes fixes et celles basées sur le rendement. La juste valeur est comptabilisée graduellement sur la période d'acquisition des droits.

Au troisième trimestre de 2014, 46 900 UAD ont été octroyées à des administrateurs, pouvant être levées à compter du jour précédant la prochaine assemblée générale annuelle et payables à la fin de la période d'emploi de chaque administrateur.

Par ailleurs, 228 100 UAR ont été octroyées à des dirigeants au cours du troisième trimestre de 2014, pouvant être levées et payables trois ans après la date d'octroi, dont la moitié dépend de l'atteinte de certaines mesures de rendement.

Le tableau suivant résume la valeur comptable des UAD et des UAR en circulation et la juste valeur des UAD et des UAR dont les droits sont acquis en date du 30 septembre 2014 et du 31 décembre 2013 :

	30 septembre 2014		31 décembre 2013	
	Valeur comptable	Valeur intrinsèque des unités acquises	Valeur comptable	Valeur intrinsèque des unités acquises
	\$	\$	\$	\$
Tranche courante	58	-	3 540	1 233
Tranche non courante	62	-	3 089	-
	120	-	6 629	1 233

La valeur comptable des UAD et des UAR est portée aux bilans à la rubrique *Provisions et autres passifs*.

## 7. Résultat par action

Puisque la Société présente une perte nette des activités poursuivies pour 2013, toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives sont considérées comme étant antidilutives, de telle sorte que le résultat dilué par action des activités abandonnées est équivalent au résultat de base par action des activités abandonnées. Pour 2014, les options d'achat d'actions n'ont aucun effet dilutif. Par conséquent, le nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires est équivalent au nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires.

## Redevances aurifères Osisko Ltée

Notes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés  
Pour les neuf mois terminés les 30 septembre 2014 et 2013  
(non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

### 8. Informations relatives aux flux de trésorerie

	Trois mois terminés le 30 septembre		Neuf mois terminés le 30 septembre	
	2014	2013 (note 4)	2014	2013 (note 4)
	\$	\$	\$	\$
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement				
Augmentation des comptes débiteurs	(149)	-	(254)	-
Diminution (augmentation) des stocks	3	-	(2)	-
Diminution (augmentation) des charges payées d'avance et des autres actifs courants	(58)	(163)	(267)	248
Augmentation (diminution) des comptes créditeurs et frais courus	(255)	-	1 286	-
	(459)	(163)	763	248

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de :

	Au 30 septembre 2014	Au 31 décembre 2013
Trésorerie	156 757	26 149
Équivalents de trésorerie	-	135 256
	156 757	161 405

### 9. Juste valeur des instruments financiers

Le tableau qui suit présente des informations sur les actifs et les passifs financiers évalués à la juste valeur aux bilans consolidés et classés par niveau selon l'importance des données utilisées pour faire leur évaluation.

- Niveau 1 – Prix cotés, non rajustés, sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 – Données autres que les prix cotés visés au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (c'est-à-dire des prix) ou indirectement (c'est-à-dire dérivé des prix); et
- Niveau 3 – Données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (c'est-à-dire des données non observables).

	30 septembre 2014			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
<b>Évaluations récurrentes</b>				
<b>Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net<sup>(i)</sup></b>				
Titres de capitaux propres (bons de souscription) Sociétés d'exploration minière aurifère cotées en bourse	-	-	366	366
<b>Actifs financiers disponibles à la vente<sup>(i)</sup></b>				
Titres de capitaux propres (actions) Sociétés d'exploration minière aurifère cotées en bourse	5 683	-	-	5 683
	5 683	-	366	6 049

# Redevances aurifères Osisko Ltée

Notes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés  
Pour les neuf mois terminés les 30 septembre 2014 et 2013  
(non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

## 9. Juste valeur des instruments financiers (suite)

	31 décembre 2013			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
<b>Évaluations récurrentes</b>				
<b>Actifs financiers à la juste valeur</b>				
<b>par le biais du résultat net<sup>(i)</sup></b>				
Titres de capitaux propres (bons de souscription)				
Sociétés d'exploration minière aurifère cotées en bourse				
	-	-	2	2
<b>Actifs financiers disponibles à la vente<sup>(i)</sup></b>				
Titres de capitaux propres (actions)				
Sociétés d'exploration minière aurifère cotées en bourse				
	8 996	-	-	8 996
	8 996	-	2	8 998

(i) D'après son analyse de la nature et des caractéristiques des titres de capitaux propres et des risques associés, la Société a déterminé qu'il était pertinent de les présenter par secteur d'activité et par type de placement.

La Société n'avait aucun passif financier évalué à la juste valeur dans ses bilans consolidés au 30 septembre 2014 et au 31 décembre 2013.

Durant les périodes de neuf mois terminées les 30 septembre 2014 et 2013, il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux 1, 2 et 3.

Le tableau suivant présente les variations des placements de niveau 3 (bons de souscription) pour les périodes de neuf mois terminées les 30 septembre 2014 et 2013 :

	2014	2013
	\$	\$
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier	2	1 135
Acquisition	304	-
Variation de la juste valeur des placements détenus à la fin de la période <sup>(i)</sup>	60	(1 130)
Solde au 30 septembre	366	5

(i) Comptabilisé à l'état consolidé des résultats à la rubrique *Autres gains (pertes)*.